

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 11 mars 1968

LE SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES
DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

La séance est ouverte à deux heures et demie.

[Français]

VACANCE DE SIÈGE

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, conformément à l'article 10 de la loi sur la Chambre des communes, je désire donner avis qu'une vacance s'est produite dans la représentation à la Chambre des communes pour le district électoral de Montréal-Saint-Jacques, dans la province de Québec, à la suite du décès de M. Maurice Rinfret, ci-devant député de cette circonscription.

QUESTION DE PRIVILÈGE

L'HON. M. CHRÉTIEN—RECTIFICATION
D'UNE DÉCLARATION

L'hon. Jean Chrétien (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

Hier soir, au cours d'une interview à la télévision, alors que j'étais interrogé par des journalistes, j'ai donné un chiffre approximatif concernant le montant des réserves retenues par le Canada. Or, me fiant à ma mémoire, j'ai commis une erreur. Les seuls chiffres que je connaisse sont ceux qui furent donnés par l'honorable ministre des Finances, le 29 février dernier, à savoir que le montant de nos réserves est de l'ordre de deux milliards 490 millions.

[Traduction]

LE CABINET

LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT DU
CONSEIL PRIVÉ

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais annoncer le départ du cabinet, par voie de démission, du président du Conseil privé, l'honorable W. L. Gordon, conformément à la demande qu'il m'avait faite il y a quelques semaines et que j'ai agréée à regret, tant à titre officiel que personnel, à compter du 11 mars 1968.

QUESTIONS

(Les questions auxquelles un député requiert une réponse orale sont marquées d'un astérisque.)

Question n° 598—**M. Woolliams:**

1. a) Pour chacune des années de 1964 à 1967 inclusivement, combien d'employés occasionnels comptaient les services d'information et/ou des relations extérieures du ministère de la Justice? b) Quel poste a occupé et occupe actuellement chacun de ces employés, pour quelle période de temps et à quel salaire ou rétribution?

2. a) Pour chacune des années de 1964 à 1967 inclusivement, quelles sont les personnes, les sociétés ou les corporations, s'il en est, autres que les services d'information ou de relations extérieures du Ministère, qui ont été employées et/ou dont les services ont été retenus pour préparer, diffuser ou dispenser de quelque façon des services d'information et/ou de relations extérieures dudit ministère? b) Le cas échéant, quels sont les noms de ces personnes, sociétés et corporations; à quelles fonctions et pour quelle période de temps les a-t-on employées et quel a été le montant des frais dans chaque cas? c) A-t-on fait des appels d'offre publics à l'égard des services dont il est question aux alinéas a) et b) et, dans le cas de la négative, comment et par qui les contrats ont-ils été adjugés?

3. a) Pour chacune des années de 1964 à 1967 inclusivement, combien de communiqués de presse ont été préparés à l'intention ou pour le compte du Ministère et/ou du ministre; qui les a rédigés et à quel prix? b) Pour chacune des années de 1964 à 1967 inclusivement, combien de temps d'annonces payées à la radio et à la télévision a été acheté par ledit ministère; à quelle fin et à quel prix? c) Pour chacune des années 1964 à 1967 inclusivement, combien d'espace réservé à la publicité ou autre espace ledit ministère a-t-il acheté dans les journaux, revues et autres publications du Canada et de l'étranger; à quelles fins et à quel prix?

4. Pour chacune des années de 1964 à 1967 inclusivement, quels ont été les frais de voyage du ministre de la Justice et de son personnel ainsi que de l'une quelconque des personnes, sociétés ou corporations mentionnées aux alinéas 1 et 2 ci-dessus? De quels voyages s'agit-il et pour quel motif ont-ils été faits?

5. Pour chacune des années de 1964 à 1967 inclusivement, quels contrats de publicité ou autres contrats connexes ledit ministère a-t-il adjugés; à qui les a-t-il adjugés, quels étaient le motif et le montant du contrat dans chaque cas? Des appels d'offre publics ont-ils été faits dans chaque cas et, dans la négative, comment et par qui le contrat a-t-il été adjugé?

6. Le ministère de la Justice a-t-il tenu et/ou administré des bureaux quelconques ailleurs qu'à Ottawa, partiellement ou entièrement dans le but de favoriser les relations extérieures du Ministère et/ou du ministre et, dans l'affirmative, où ces bureaux sont-ils situés; combien coûtent l'entretien et le fonctionnement de ces bureaux; combien d'employés comptent chacun de ces bureaux et quel est le montant du salaire ou de la rétribution de chacun?

L'hon. P.-E. Trudeau (ministre de la Justice):

1. a) Aucun. b) Ne s'applique pas.